



LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL ENTRE DÉFIS ET INCERTITUDES

Moda Dieng, Amadou Ghouenzen Mfondi et Philippe M. Frowd

RAPPORT DE RECHERCHE
Novembre 2023

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques
Université du Québec à Montréal
315, Sainte-Catherine Est, Pavillon des Sciences de la Gestion
3^e étage, bureau R-3910
Montréal (Québec) H2X 3X2
chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

@ Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques | UQAM
Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation réservés

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
La dégradation des capacités opérationnelles de la Force conjointe du G5 Sahel	4
Les défis logistiques	4
Les défis financiers	6
Un concept d'opération limité	7
Les pays du G5 Sahel entre coopération et dissensions.....	9
L'instabilité politico-militaire des États du G5 Sahel et les difficultés du régionalisme sécuritaire	10
La coopération internationale au Sahel entre dissensions et tensions	13
L'Union africaine et la CEDEAO	13
La fin de l'opération française Barkhane	14
Le bilan contrasté des missions européennes	15
Perspectives	16
Références	19
À propos des auteurs	21

INTRODUCTION

Depuis près d'une décennie, le Sahel vit au rythme de la plus grave crise sécuritaire et humanitaire de son histoire récente, ce qui explique la présence de plusieurs acteurs internationaux dans la région. Après une période d'intenses mobilisations pour la stabilisation des États sahéliens en proie à diverses menaces sécuritaires, bien que sans résultats majeurs, les efforts nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre l'insécurité se trouvent aujourd'hui dans une impasse. Les coups d'État survenus au Burkina Faso, au Mali et au Niger dans un contexte de graves crises sécuritaires au Sahel ont davantage compliqué la dynamique de coopération régionale qui piétine depuis plus de dix ans. À la suite de la détérioration des relations entre certains pays du Sahel et leurs partenaires internationaux, plusieurs opérations militaires dans la région — opérations françaises Barkhane et Sabre, *task force Takuba*, mission européenne de conseil et de formation des unités opérationnelles de l'armée malienne, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA¹) — ont précipitamment pris fin.

Ces nombreux changements ont eu un impact majeur sur la coopération régionale au Sahel. Les pays de la ligne de front, tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger, manifestent un intérêt croissant pour l'autonomie dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Cela est illustré par la signature par ces trois pays de la Charte du Liptako-Gourma, un pacte de défense mutuelle et de lutte contre l'insécurité qui crée l'Alliance des États du Sahel (AES). Dans ce contexte de reconfiguration de la coopération régionale, la Force conjointe du G5 Sahel (FCG5) lancée en juillet 2017 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad pour combattre le terrorisme et le crime organisé a-t-elle encore un avenir?

Ce rapport revient sur des défis auxquels la Force conjointe doit faire face dans sa mission. Cette force avait suscité beaucoup d'espoirs dans la lutte contre les menaces sécuritaires au moment de sa création. Après avoir connu une phase de démarrage assez lente, elle semble être aujourd'hui au point mort. Quelles sont les contraintes auxquelles la Force conjointe du G5 Sahel a été confrontée dans sa mission? Ce rapport répond à cette question, en lien avec les crises politiques, l'aggravation de la crise sécuritaire dans la région et les développements récents dans le domaine de la coopération au Sahel. Il est basé sur une combinaison de données issues de la littérature académique, d'articles

de presse et de rapports accessibles, mais aussi d'entretiens réalisés dans trois pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali et Mauritanie) et au Sénégal entre 2021 et 2023. Les participants aux entretiens incluent des officiers, mais aussi des chercheurs, des diplomates et des fonctionnaires de certaines organisations intergouvernementales.

Ce rapport est articulé autour de quatre sections. La première section aborde les défis de la Force conjointe, notamment au niveau logistique, opérationnel et financier. Dans la deuxième section, les dissensions entre les pays membres de la *task force* sont examinées relativement aux enjeux de coopération régionale. La troisième section traite de la lancinante question de l'instabilité politique dans certains pays membres et de ses importantes implications sur la coalition militaire. Enfin, la quatrième section est consacrée aux dissensions entre certains pays engagés dans la Force conjointe et leurs partenaires régionaux et internationaux.

LA DÉGRADATION DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA FORCE CONJOINTE DU G5 SAHEL

La Force conjointe fait face à de nombreux défis. Cette section traite des défis importants qui n'ont pu être surmontés et qui ont contribué à la dégradation des capacités opérationnelles de la *task force*.

Les défis logistiques

En valeur absolue, les limites géographiques du Sahel couvrent la ceinture semi-aride qui sépare le désert du Sahara au nord et la zone forestière au sud, et s'étend des côtes atlantiques à l'ouest jusqu'aux abords de l'océan Indien à l'est². Loin de constituer une région géopolitique homogène, la bande sahélienne est traversée par plusieurs lignes de fractures sociologique, politique, sécuritaire, géophysique, etc. Si certains États de la région jouissent d'une relative sécurité, d'autres, en revanche, du fait de leur position, sont exposés à diverses formes d'insécurité. Des pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Niger font face, depuis une décennie, à des groupes terroristes et criminels qui profitent de la faiblesse des forces de défense et de sécurité pour manœuvrer dans cet immense espace semi-désertique de cinq millions de kilomètres carrés ramifié par des frontières poreuses.

1 La MINUSMA devra se retirer définitivement du Mali au plus tard le 31 décembre 2023.

2 Vincent Bonnacase et Julien Brachet « Les 'crises sahéliennes' entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013, p. 9.

Du fait de son climat et de son étendue, l'espace désertique sahélien pose des défis opérationnels particuliers aux armées qui y opèrent. Les groupes terroristes profitent des difficultés opérationnelles des forces de sécurité pour circuler d'un pays à l'autre. Une des principales stratégies de ces groupes consiste à éviter les confrontations directes avec les forces de défense et de sécurité, en combinant attaques-surprises, embuscades et repli. Combattre de telles menaces nécessite d'importants moyens matériels et logistiques.

Cependant, aucun des pays engagés dans la Force conjointe ne dispose d'une chaîne logistique autonome pouvant assurer l'approvisionnement de son armée en équipement militaire, ne serait-ce que partiellement. Ils dépendent donc de l'extérieur soit pour acheter le type de moyens et d'armes souhaité à partir de leurs propres budgets, soit avec l'assistance internationale³. La Force conjointe, qui fonctionne avec des prélèvements d'effectifs sur les armées nationales existantes, continue de subir les contrecoups de cette lacune, notamment en termes de capacités logistiques. Cette lacune n'a été compensée ni par la mutualisation des efforts au niveau régional – le regroupement de faibles ne forme pas forcément une force – ni entièrement par le soutien international à travers l'implication de plusieurs acteurs dont la France, l'Union européenne (UE) ou encore les Nations unies. D'ailleurs, c'est le constat des faiblesses matérielles des armées nationales du Sahel qui avait amené le Conseil de sécurité de l'Organisation Nations unies (ONU) à voter, en 2017, la résolution 2391, au moyen duquel la MINUSMA apporte un soutien logistique et opérationnel à la Force conjointe. Cet appui risque de ne plus être possible après le 31 décembre 2023, lorsque la MINUSMA aura complété son retrait du Mali. Entre 2017 et 2022, la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali), initialement prévue pour appuyer l'armée malienne, a offert un soutien de conseil et de formation pour l'opérationnalisation de la Force conjointe et des armées des pays du G5 Sahel⁴.

Ces nombreux soutiens directs et indirects, combinés à l'appui de l'opération française Barkhane, n'ont néanmoins pas permis à la *task force* d'être pleinement opérationnelle. Entre 2017 et mars 2019, la Force conjointe a mené une dizaine d'opérations frontalières avec des résultats mitigés, principalement en raison d'un manque d'entraînement et d'équipement ainsi que des faiblesses en matière de renseignement, de communication, de réaction rapide

et de capacités aériennes⁵. En raison des difficultés d'approvisionnement des troupes et du manque de moyens de transport, elle n'a pu surmonter les défis opérationnels et logistiques, en dépit des progrès réalisés en 2020 dans la coordination, les échanges d'information, ainsi que de l'appui opérationnel offert par les partenaires internationaux⁶. Il en ressort que ces aides logistiques ponctuelles, bien que nécessaires, n'ont pas été suffisantes. La Force conjointe a besoin de moyens autonomes de transport de troupes et de ravitaillement pour pouvoir manœuvrer avec célérité dans l'immense région qu'elle couvre, et ce, face à un ennemi très mobile.

Avec le retrait du Mali du G5 Sahel et de sa Force conjointe en mai 2022 et la fin de l'opération française Barkhane dans ce pays et au Sahel, la force perd ainsi un État membre et un appui logistique déterminant. Pour continuer d'assurer un soutien aux contingents de la Force conjointe, la MINUSMA, dont le champ d'action se limite au territoire malien, est finalement amenée à sous-traiter avec des compagnies privées, notamment pour livrer des consommables de survie⁷. Ces changements posent des défis supplémentaires à la Force conjointe déjà confrontée à une insuffisance de matériel qui rendait difficiles ses opérations et sapait le moral des troupes⁸.

Parmi les moyens qui font défaut à la Force conjointe, l'absence de capacités aériennes s'est révélée particulièrement criante. Rappelons qu'une des conditions d'adaptation des réponses sécuritaires et opérationnelles au Sahel dépend de la capacité des armées à mobiliser des moyens de projection aérienne pour la collecte de renseignements⁹, le soutien des troupes lorsqu'elles sont en difficulté au sol ou l'évacuation des soldats blessés sur le champ de bataille. Lors d'une rencontre en décembre 2019 au ministère de la Défense tchadienne, le coordonnateur du Comité national de coordination (CNC) des actions du G5 Sahel au Tchad

5 Fiifi Edu-Afful *et al.*, *Shifting External Dependency. Remodeling the G5 Sahel Joint Force for the Future*, Oslo, Effective for Peace Operations Network (EPON), Norwegian Institute for International Affairs, 2022.

6 Rapport du secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité, 10 mai 2021.

7 Martha Ama A. Pobebe, « [Remarks to the Security Council on Peace and Security in Africa: Joint Force of the Group of Five for the Sahel](#) », New York, Nations Unies, 16 novembre 2022.

8 Nations Unies, Conseil de sécurité, *Force conjointe du Groupe de 5 pays pour le Sahel, Rapport du secrétaire général, S/2021/442*, 10 mai 2021.

9 L'avantage informationnel est déterminant dans la lutte contre le terrorisme. Il repose sur le renseignement géographique par des moyens humains, par les cartes topographiques et l'observation de terrain, et permet aux états-majors de collecter des informations sur les conditions du milieu physique et humain avant tout déploiement. Voir Philippe Boulanger, « Renseignement géographique et culture militaire », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, p. 47.

3 Moda Dieng, « The G5 joint force for the Sahel was set up five years ago: why progress is slow », *The Conversation*, 14 septembre 2021.

4 Lwanga Egbewatt Arrey, *Inter-institutional linkages and Great Power Influence. The G5 Sahel, France, and the EU in Sahelian Security Governance*, Individual Thesis, Department of Government, Uppsala University, automne 2022.

affirmait qu'en l'absence de moyens de surveillance et d'appui aérien aux unités au sol, les troupes de la Force conjointe du G5 Sahel connaîtraient des difficultés opérationnelles face aux groupes armés¹⁰. Certes, de temps à autre, Paris mettait des moyens aériens à la disposition des forces armées de la région qui en faisaient la demande, mais pas de manière suffisante et systématique. Les états-majors des pays du G5 Sahel avec qui nous avons échangé lors de nos entretiens ont confirmé avoir formulé à maintes reprises des demandes d'intervention aérienne auprès de la France, mais avoir rarement obtenu des réponses favorables¹¹. Beaucoup d'entre eux soutiennent que leurs forces de défense et de sécurité auraient pu faire la différence sur le terrain face aux organisations terroristes si elles disposaient de capacités aériennes significatives¹².

Les défis financiers

L'argent est le nerf de la guerre. Or, quatre des cinq pays qui forment la Force conjointe (avant le retrait du Mali) – Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad – sont classés parmi les dix pays les plus pauvres au monde¹³. Ne pouvant pas allouer d'importantes ressources à leurs budgets de défense nationale sans mettre en péril le fonctionnement des autres organes de leur État, les membres de la Force conjointe sont restés dépendants de l'aide extérieure pour espérer renforcer les capacités opérationnelles de leurs forces de défense. Depuis sa création, la Force conjointe se plaint de n'être pas suffisamment financée. Si la force a été autorisée par l'ONU, elle ne bénéficie néanmoins pas des dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations unies qui lui auraient permis de bénéficier d'un financement de la communauté internationale. Le budget de la Force conjointe était évalué à 450 millions d'euros par les États membres dont la contribution individuelle était fixée à 10 millions d'euros. L'UE a été le principal bailleur de la *task force* qu'elle a soutenue à hauteur de 265 millions

d'euros entre 2018 et 2022¹⁴. En 2019, les Émirats arabes unis avaient apporté un soutien à la Force conjointe en finançant à hauteur d'environ 11,5 millions d'euros un contrat de fourniture de véhicules, dont 42 camions d'allègement de 7 tonnes et 42 camions-citernes de 6 mètres cubes¹⁵. À cela s'ajoutent les aides bilatérales apportées par les États-Unis aux composantes nationales de ladite force, notamment la composante mauritanienne, qui a obtenu, dans la même année, un lot de matériel militaire d'une valeur de 15 millions de dollars composé de 155 véhicules et des appareils de vision nocturne, des équipements individuels de combat, un hôpital de campagne, des appareils de communication et de navigation¹⁶. Ces différents appuis, combinés aux soutiens logistiques et opérationnels de la MINUSMA et de l'opération européenne EUTM Mali, ont permis à la Force conjointe de compenser un tant soit peu l'absence de financement prévisible et durable.

Pendant que les appuis internationaux à la Force conjointe se multiplient, les pays du G5 Sahel peinent, pour leur part, à tenir leur engagement financier. Le 10 janvier 2023, les ministres de la Défense des quatre pays de la coalition militaire réunis en séance extraordinaire à N'Djamena, au Tchad, ont appelé les États du G5 Sahel à s'acquitter de leurs contributions afin de permettre le fonctionnement normal et régulier de la *task force*¹⁷. Au niveau financier, celle-ci est demeurée largement suspendue aux contributions volontaires des acteurs internationaux dont l'engagement s'avère fluctuant, car dépendant de leurs agendas, des circonstances géopolitiques et de leurs intérêts. En l'absence d'un financement pérenne, certains mécanismes du G5 Sahel destinés à soutenir la Force conjointe dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé comme le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) n'ont pu fonctionner correctement¹⁸.

Il faut dire que beaucoup de pays, notamment occidentaux, ne se sont pas montrés enthousiastes à l'idée d'octroyer des ressources financières à la Force conjointe en raison

10 Tchadinfos, « Le Comité national de coordination des actions du G5 Sahel a présenté ses condoléances aux familles des victimes des différentes attaques contre les forces de défense et de sécurité conjointes du G5 Sahel dans le Sahel », 19 décembre 2019.

11 Entretiens à Ouagadougou, décembre 2022.

12 Moda Dieng et Philippe M. Frowd, « Burkina Faso, Mali et Niger signent un pacte de défense : l'Alliance des États du Sahel en quête d'autonomie stratégique », *The Conversation*, 13 octobre 2023.

13 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Uncertain times, unsettled lives Shaping our future in a transforming world, Human development report*, Washington, 2022.

14 Dont 220 millions pour la logistique, la fourniture d'équipements et d'infrastructures, 40 millions d'euros pour l'axe consacré à la promotion et au respect des droits humains et du droit international humanitaire, et 5 millions pour l'appui institutionnel du Secrétariat exécutif du G5 Sahel. Voir G5 Sahel, « [Lancement du programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel](#) », Nouakchott, 15 octobre 2022.

15 G5 Sahel, « [Signature d'un contrat de fourniture de matériels roulants au profit de la Force Conjointe du G5 Sahel](#) », 21 août 2019.

16 G5 Sahel, « [Les États Unis d'Amérique octroient un important lot de matériels divers au contingent mauritanien de la Force Conjointe du G5 Sahel](#) », 26 juillet 2019.

17 Lefaso.net, « [G5 Sahel: la réunion des ministres recommande un soutien actif au Burkina Faso](#) », 11 janvier 2023.

18 Entretien à Ouagadougou, décembre 2022.

des limites des États du Sahel et de leurs forces de défense et de sécurité en matière de gouvernance¹⁹. Ces derniers ont des problèmes majeurs liés à la corruption et à l'impunité. Au Mali et au Niger, plusieurs rapports ont fait état de scandales de détournement de fonds, mais aussi de l'existence de canaux de dépenses obscurs dans le secteur de la sécurité²⁰. Ces phénomènes privent les armées nationales d'investissements indispensables, notamment dans le personnel, les infrastructures et le matériel, et sapent leurs performances dans la lutte contre les groupes terroristes et la protection des populations.

Du côté des pays engagés dans la Force conjointe, il y a eu beaucoup de frustration à l'égard des partenaires internationaux qui non seulement ne les écoutent pas, mais font beaucoup de promesses de financement qui ne sont pas suivies d'effet²¹. Cette frustration a été accentuée avec la guerre en Ukraine. Au cours de nos entretiens, nous avons pu noter un ressentiment de la part de responsables sécuritaires, politiques et diplomatiques sahéliens à l'égard des bailleurs internationaux, qui n'ont pas voulu soutenir les pays africains comme ils l'ont fait pour l'Ukraine²². Depuis février 2022, les États-Unis ont, par exemple, mobilisé 42 milliards de dollars pour l'assistance à la sécurité en Ukraine afin de permettre à ce pays de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale face à la Russie²³. Le 31 octobre 2023, l'UE et ses États membres ont offert à l'Ukraine 65 milliards

d'euros d'aide militaire, financière et humanitaire²⁴. Ces niveaux de soutien sont sans commune mesure avec l'assistance occidentale à la Force conjointe et ses membres.

Du côté des partenaires internationaux, s'est également posée la problématique de verser des ressources financières dans une construction régionale composée d'États dont les armées violent très souvent les droits humains²⁵. La Force conjointe évolue dans un environnement marqué par un nombre croissant de groupes terroristes qui mènent, de manière récurrente, des attaques contre les forces de sécurité. Cette situation place les soldats dans une position de tension permanente et peut, de ce fait, déclencher des opérations de vengeance ou de représailles dans les localités où les troupes ont subi une attaque ou une embuscade des groupes armés. Ce qui donne souvent lieu à des bavures contre les populations civiles. En guise d'illustration, selon un rapport d'enquêtes publié par la MINUSMA, le 19 mai 2018, un détachement de l'armée malienne agissant pour le compte de la Force conjointe, en patrouille à Boulkessi, un village malien proche de la frontière avec le Burkina Faso, a fait irruption dans un marché et exécuté sommairement 12 civils, en représailles à la mort d'un soldat tué par un tireur embusqué qui avait disparu dans la foule²⁶. La recrudescence des violences contre les civils par les forces de sécurité des États et les groupes armés prétendument alliés aux gouvernements a favorisé la multiplication de groupes d'autodéfense armés qui, à leur tour, ont attisé les conflits intercommunautaires²⁷. Cette réalité indique à quel point il est important, pour la Force conjointe, d'intégrer les droits humains et le droit international humanitaire dans son concept d'opération en cours de révision²⁸.

Un concept d'opération limité

La Force conjointe du G5 Sahel a été mise en place avec un concept d'opération (CONOPS) qui présente beaucoup de limites. Les difficultés opérationnelles tiennent, en partie, à ce CONOPS qui n'a pas réussi à faire de cette force une

19 Entretien à Dakar, janvier 2022.

20 D'après les résultats d'un audit réalisé par l'inspection générale des armées du Niger, 76 milliards de FCFA, soit 45 % du budget annuel de l'armée nigérienne, ont été détournés entre 2014 et 2019 sous forme de surfacturation et d'achat de matériel militaire non livré. Voir République du Niger, Inspection générale des armées, *Rapport sur le contrôle a posteriori des marchés publics au ministère de la Défense nationale*, Niamey, 29 mars 2019.

Dans le cas du Mali, le Bureau du Vérificateur général a documenté, en 2014, des dépenses faramineuses réalisées hors budget par le gouvernement au nom de la défense nationale. Un montant de 87,77 milliards de FCFA a été mobilisé pour l'achat d'un aéronef (avion présidentiel) à 18,59 milliards et d'équipements militaires d'une valeur de 69,18 milliards de FCFA, des acquisitions n'ayant pas fait l'objet de justification des besoins ni d'appels d'offres ouverts. Voir, République du Mali, Bureau du vérificateur général, *Acquisition d'un aéronef et fournitures aux forces armées maliennes de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation (HCCA), ainsi que de véhicules et pièces de rechange*, ministère de la Défense et des Anciens Combattants, Bamako, octobre 2014.

21 Entretiens à Bamako, juillet 2022.

22 Entretien à Nouakchott, Ouagadougou et Bamako, entre avril 2023 et juillet 2022.

23 États-Unis, U.S. Department of States, « [U.S. Security Cooperation with Ukraine](#) », 27 juin 2023.

24 États-Unis, « [Congressional Research Services, Russia's War against Ukraine: European Union Responses and U.S.-European Relations](#) », Washington, 10 octobre 2023.

25 Entretiens à Dakar, janvier 2022.

26 MINUSMA Hebdo, « Stabilisation, sécurité, élection : l'ONU accompagne », *bulletin hebdomadaire d'information de la MINUSMA*, no 116, juin 2018, p. 18.

27 International Crisis Group, *Nouveaux modes de financement de l'UE en faveur de la paix et de la sécurité africaine*, Rapport Afrique no. 297, Bruxelles, 14 janvier 2021.

28 Martha Ama A. Pobee, « [Remarks to the Security Council on Peace and Security in Africa: Joint Force of the Group of Five for the Sahel](#) », New York, Nations Unies, 16 novembre 2022.

véritable entité conjointe. La Force conjointe n'a pas été conçue comme une seule et unique entité prépositionnée et prête à être déployée. C'est lorsqu'une opération doit être menée que des troupes sont prélevées dans les armées nationales de manière ponctuelle²⁹. Les troupes devant intervenir sont celles qui sont les plus proches de la zone d'intervention. À la fin de l'opération, les bataillons doivent retourner dans leur pays respectif. Alors qu'on devrait avoir une force conjointe au sens plein du terme, les pays se sont retrouvés avec des forces juxtaposées qui essaient de planifier un certain nombre d'opérations communes qui s'apparentent à une coopération militaire renforcée³⁰.

En matière de commandement, la subordination des bataillons à leur état-major a également été une faiblesse. Certes, la *task force* s'est dotée d'une structure formelle de commandement conjointe, mais, en réalité, ce sont les états-majors des armées nationales qui décident de l'utilisation de leurs troupes. Lorsque le commandement de la Force conjointe a besoin de bataillons pour une intervention, il va, quelle que soit l'urgence, demander l'accord de leur état-major qui leur donne l'ordre d'intervenir ou pas³¹. Ainsi, les troupes de la *task force* se retrouvent sous le commandement de deux entités différentes. Outre les problèmes qui se posent en termes de coordination et d'emploi rapide des contingents, ce double commandement ne permet pas de faire la distinction entre les opérations menées par la Force conjointe de celles conduites pour le compte des pays dont les troupes sont originaires³². Le fait que les troupes ne soient pas prépositionnées et prêtes pour l'emploi par un commandement commun comme dans le cadre des opérations de maintien de la paix a été considéré comme une lacune majeure³³.

Le retrait du Mali du G5 Sahel et de la Force conjointe en mai 2022 suivi de la fin de l'opération Barkhane et de celle européenne (force *Takuba*) dans ce pays ont eu d'importantes implications sur la coopération régionale contre le terrorisme et le crime organisé au Sahel. Rappelons que le CONOPS de la Force conjointe avait planifié trois zones géographiques d'opérations aussi appelées fuseaux : le fuseau ouest, qui couvre la région entre la Mauritanie et le Mali; le fuseau centre, qui correspond à la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et Niger ; et le fuseau est, qui constitue l'espace frontalier entre le Niger

et le Tchad. Le départ du Mali, qui faisait partie de deux fuseaux (Centre et Ouest) et devait ainsi mobiliser deux bataillons (un dans chaque fuseau), entraîne des zones d'intervention discontinues dans le champ d'action de la force et complique davantage ses opérations militaires. Selon Mohamed Bazoum, alors président du Niger, l'attitude du Mali « prive le G5 Sahel et sa Force conjointe d'une stratégie concertée et coordonnée pour la lutte contre le terrorisme »³⁴. Les troupes de la Force conjointe avaient le droit de poursuivre les organisations menaçantes dans un rayon de 100 kilomètres autour de chaque frontière, ce qui n'est plus possible sur le territoire du Mali. Celui-ci abrite pourtant le plus grand nombre de groupes armés dans la région, pas moins de 60 selon le CSAMAP³⁵.

Afin de préserver sa survie et sa pertinence après le retrait du Mali et la fin de l'opération française Barkhane qui assurait la planification et la coordination des opérations, la Force conjointe est amenée à réviser progressivement son concept d'opération. Lors d'une rencontre à Niamey au Niger les 21 et 22 septembre 2022, les ministres de la Défense et les chefs d'état-major des quatre pays membres du G5 Sahel ont pris la décision de supprimer les trois fuseaux initialement prévus, pour compter désormais sur les opérations militaires bilatérales et multilatérales, faisant ainsi de la Force conjointe — dont la portée était jusque-là limitée aux missions militaires transfrontalières — une intervention antiterroriste dans les quatre pays membres de l'organisation³⁶. Le poste de commandement de ladite force est transféré de Bamako à N'Djamena, au Tchad. Pour apporter une solution au problème de coordination auquel la force était confrontée, notamment après le retrait de Barkhane, les ministres de la Défense et des pays membres du G5 Sahel et de leurs chefs d'état-major réunis à N'Djamena au Tchad le 10 janvier 2023 ont créé un État-major de coordination (EMC) basé à Niamey, au Niger. La tâche de cet EMC consiste à assurer la coordination et le suivi des opérations bilatérales et multilatérales des pays membres. Le nombre de bataillons a également été augmenté, passant de sept bataillons dans l'ancienne configuration de la Force conjointe à quatorze, dont cinq au Burkina Faso, deux en Mauritanie, cinq au Niger et deux pour le Tchad³⁷.

29 Entretien à Dakar, janvier 2022.

30 Entretien à Bamako, juillet 2022.

31 Entretien à Ouagadougou, décembre 2022.

32 António Guterres, voir Laurent Lagneau, « [La Force conjointe du G5 Sahel souffre toujours de déficits capacitaires importants, selon l'ONU](#) », *Opex360.com*, 21 mai 2021.

33 Entretiens Bamako, juillet 2022 ; entretiens à Ouagadougou, décembre 2022.

34 Mohamed Bazoum, dans [un entretien](#) exclusif accordé aux journaux français 'L'Obs' et 'La Croix', Niamey, Le Sahel, 20 mai 2022..

35 Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce, *Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Mali*, Ouagadougou, mai 2021.

36 Hassane Koné, « [Options for reviving security cooperation in the Sahel](#) », Dakar, Institute for Security Studies, ISS Today, 14 novembre 2022.

37 aNiamey.com, « [G5 Sahel : l'État-major de la Force conjointe ramené à Niamey, 14 bataillons déjà opérationnels \(ministres de la Défense\)](#) », 14 janvier 2023.

LES PAYS DU G5 SAHEL ENTRE COOPÉRATION ET DISSENSIONS

En dépit d'avoir des perceptions différentes face aux menaces, les pays membres du G5 Sahel étaient arrivés au constat qu'en coopérant dans le cadre d'une force militaire multilatérale ils pourraient réaliser des gains sécuritaires qu'ils ne sauraient obtenir en agissant individuellement. C'est ainsi qu'ils ont décidé de mutualiser leurs efforts par le biais d'une force conjointe pour combattre le terrorisme et le crime organisé. La Force conjointe du G5 Sahel avait suscité beaucoup d'espoirs au moment de son lancement en 2017.

On ne peut pas parler du G5 Sahel et de sa Force conjointe sans mentionner le rôle de la France. En fonction des personnes avec qui nous avons discuté pendant les entretiens, certains estiment que la France est à l'origine de ces initiatives. D'autres, en revanche, soutiennent que Paris s'est emparé de ces mécanismes qui, à la base, venaient des pays du Sahel³⁸. Quoi qu'il en soit, la France a exercé une grande influence sur la Force conjointe. Paris a semblé préférer une coalition militaire *ad hoc* plus flexible et plus ouverte à son influence, plutôt que de passer par les organisations établies comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dominée par le Nigeria.

Grâce à la coopération, les pays membres du G5 Sahel, tous francophones, mais avec des réalités différentes, ont pu établir des voies de communication en vue d'une gouvernance régionale, et même transrégionale, des défis sécuritaires. Des projets de développement ont été élaborés dans le cadre du G5 Sahel suivant un continuum développement-sécurité. C'est sans doute au niveau sécuritaire que la coopération a le plus abouti. La coopération a permis de renforcer les canaux d'échange et de coordination entre les forces de défense et de sécurité des pays membres³⁹. De nouvelles structures dédiées à la sécurité ont été créées, comme l'état-major intégré, l'école de guerre du G5 Sahel ou encore le CSAMAP.

En dépit de cette collaboration sécuritaire sans précédent entre les pays engagés, un déficit de confiance et de nombreuses divergences subsistent⁴⁰. La Mauritanie, qui n'a pas connu d'attaques terroristes sur son territoire depuis 2009 et qui se trouve dans une posture défensive,

est, à tort ou à raison, accusée par le Mali d'avoir noué un pacte de non-agression avec les organisations terroristes. Nouakchott tire de nombreux avantages de la coopération multilatérale en abritant le siège du Secrétariat permanent du G5 Sahel ainsi que le collège de défense de l'organisation, mais fait preuve d'un engagement militaire *a minima* à l'extérieur. Cela porte à croire que la Mauritanie ne partage pas la même préoccupation sécuritaire que les autres membres de l'organisation. Quoi qu'il en soit, ce pays participe aux efforts de coopération multilatérale dans la région parce que ce serait incohérent de ne pas le faire. La Mauritanie partage avec le Mali, épicerie de l'insécurité, des frontières de 2 200 kilomètres de long et a subi de nombreuses attaques terroristes entre 2005 et 2011⁴¹. L'État nigérien et ses forces de sécurité, pour leur part, ont souvent reproché au Mali de ne pas être capable d'empêcher les groupes terroristes d'ériger en sanctuaires les espaces proches de la frontière avec le Niger⁴².

La dissension qui a le plus affaibli la coopération régionale est survenue en 2022 lorsque le Tchad, soutenu par le Niger, a refusé de céder au Mali la présidence tournante du G5 Sahel⁴³. En signe de protestation, Bamako décide, en mai de la même année, de « se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris la Force conjointe »⁴⁴. Pour justifier sa décision, le Mali fustige les lenteurs dans la coopération multilatérale contre l'insécurité et l'instrumentalisation dont le G5 Sahel et sa Force conjointe font l'objet de la part d'un État extrarégional — faisant allusion à la France⁴⁵. Bamako a ensuite adopté une posture de repli qui continue de porter un coup dur à la dynamique de coopération régionale au Sahel. Les pays du G5 Sahel ont manifesté des attitudes différentes face au départ du Mali. La Mauritanie disait tout mettre en œuvre pour le retour du Mali au sein du G5 Sahel et de ses instances. Les acteurs sécuritaires avec qui nous avons discuté à Nouakchott ont exprimé leur préoccupation de voir leur pays devenir plus vulnérable avec le départ de Bamako de la coopération multilatérale⁴⁶. Au même moment, le Niger, sous Mohamed Bazoum, avait préféré acter la mort du G5 Sahel, avant de se montrer un peu plus conciliant avec le Mali⁴⁷. Après le

38 Entretiens à Bamako, Dakar, Nouakchott et Ouagadougou.

39 Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans son allocution lors du 6e sommet extraordinaire des chefs d'État du G5 Sahel, N'Djamena, Tchad, 20 février 2023.

40 Thibault Ricci, « Crise sécuritaire sahélienne : dynamiques régionales », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, no. 837, 2021, p. 118.

41 Catherine Van Offelen, « [Terrorisme au Sahel: l'exception mauritanienne](#) », *Conflits*, 22 août 2022.

42 International Crisis Group, *Frontière Niger-Mali : Mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Rapport 261, 12 juin 2018.

43 Maliweb, « [Abdoulaye Diop : 'Il y a des tentatives pour empêcher le Mali d'assurer la présidence'](#) », 23 mai 2022.

44 Maliweb, art. cité.

45 Anadolu Agency, « [Le Mali se retire de tous les organes et instances du G5 Sahel](#) », 16 mai 2022.

46 Entretiens à Nouakchott, mai 2023.

47 Agence de presse africaine (APAnews), « G5 Sahel : pourquoi le Mali a retiré ses troupes ? », Dakar, 16 juin 2022.

coup d'État intervenu au Niger en juillet 2023, Bamako s'est rapproché de Niamey, rejoint par Ouagadougou, pour former une coalition de pouvoirs militaires qui se disent prêts à porter assistance au régime de Abdourahmane Tchiani si la CEDEAO venait à mettre en exécution sa menace d'intervention militaire au Niger.

Bien qu'ayant montré des signes de fragilité dans le système de sécurité collective au Sahel ces dernières années à cause de ses multiples crises internes, le Mali est demeuré au cœur de la coopération régionale et internationale au Sahel. Pendant presque dix ans, le Mali était l'épicentre des actions de Barkhane, qui a joué en même temps un rôle central pour les opérations de nombreux partenaires au Mali et dans la région⁴⁸. Compte tenu de sa position centrale au Sahel et du caractère transnational des défis de sécurité, il sera difficile, voire impossible, de mener une coopération sécuritaire robuste sans le Mali, tout comme il sera laborieux pour Bamako de combattre l'insécurité sans coopérer avec les pays voisins tels que le Burkina Faso et le Niger⁴⁹. Depuis le retrait du Mali de la Force conjointe, celle-ci se trouve dans une incertitude encore plus grande. La création de l'Alliance des États du Sahel par le Burkina Faso, le Mali et le Niger en septembre 2023 semble entériner la fin de la Force conjointe du G5 Sahel, déjà soumise à de rudes épreuves en raison des crises politiques survenues dans ces pays.

L'INSTABILITÉ POLITICO-MILITAIRE DES ÉTATS DU G5 SAHEL ET LES DIFFICULTÉS DU RÉGIONALISME SÉCURITAIRE

Dans la section précédente, il a été question des obstacles majeurs ayant rendu difficile la pleine opérationnalisation de la Force conjointe. Celle-ci subit aussi les implications directes ou indirectes des crises politiques au Sahel. En effet, outre les problèmes structurels au sein des appareils sécuritaires des États sahéliens et des défis que pose l'interopérabilité entre les différentes forces nationales et internationales sur le terrain, l'instabilité politique qui sévit dans plusieurs pays a rendu beaucoup plus difficile la coopération sécuritaire. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui sont en première ligne dans le système de sécurité collective, se trouvent dans une profonde crise interne⁵⁰. En huit ans, entre 2014 et 2022, le Burkina Faso a connu

cinq régimes (civils et militaires). Le Niger, qui a pourtant conservé une certaine stabilité politique depuis plus d'une décennie, a aussi déclaré avoir mis en échec une tentative de coup d'État à deux reprises, soit en mars 2021 et en mars 2022⁵¹. Cependant, le 26 juillet 2023, le coup d'État mené par le général Abdourahmane Tchiani dépose le président Mohamed Bazoum élu en février 2021. Le Niger devient ainsi le troisième pays du G5 Sahel à être dirigé par les militaires à la suite d'un changement anticonstitutionnel. Depuis la mort d'Idriss Déby, et même bien avant, le Tchad, pivot dans la lutte contre le terrorisme, vit également des moments politiques difficiles. En octobre 2022, sous le pouvoir de transition dirigée par son fils, Mahamat Déby Itno, des manifestations dans plusieurs villes du pays ont fait plus de 50 morts et plus de 300 blessés. En décembre 2022, le gouvernement affirme avoir déjoué une tentative de coup d'État⁵².

Les coups d'État au Sahel se produisent dans un contexte régional d'insécurité croissante. Face aux violences récurrentes des groupes terroristes à l'encontre des civils et des forces de sécurité, beaucoup de militaires éprouvent une insatisfaction dans la manière dont les enjeux de sécurité sont pris en charge par le pouvoir en place. Portés par une opinion particulièrement critique contre les régimes du fait de leur incapacité à combattre les organisations terroristes, des militaires se jettent dans la compétition politique dans l'espoir de changer la donne sécuritaire⁵³. Au Burkina Faso, quelque temps après l'attaque d'Inata qui avait fait 57 morts, dont 53 gendarmes et 4 civils, le 14 novembre 2021⁵⁴, le président Roch Marc Christian Kaboré, jugé incapable de faire face à la menace terroriste, est évincé du pouvoir par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba le 23 janvier 2022⁵⁵. Huit mois plus tard, ce dernier sera à son tour démis de ses fonctions par le capitaine Ibrahim Traoré, qui justifie son coup par « l'urgence de trouver dans l'inclusivité et la vérité une réponse appropriée à la crise sécuritaire et humanitaire » du Burkina Faso⁵⁶.

Cependant, les coups d'État n'ont pas encore généré des régimes capables de changer la donne sur le plan sécuritaire. La récurrence des récents putschs au Burkina Faso et

48 Fifi Edu-Afful et al., *Shifting External Dependency. Remodeling the G5 Sahel Joint Force for the Future*, Oslo, Effective for Peace Operations Network (EPON), Norwegian Institute for International Affairs, 2022.

49 International Crisis Group, « Mali: éviter le piège de l'isolement », Briefing Afrique no. 185, Dakar, 9 février 2023.

50 Thibault Ricci, art. cité.

51 Juliette Gallo, « [Breaking the cycle : Military coups in West Africa](#) », The Fund for Peace, 8 juillet 2022.

52 Radio France Internationale (RFI), « Tchad : les autorités affirment avoir déjoué une tentative de coup d'État en décembre », RFI, 5 janvier 2023.

53 Entretien à Ouagadougou, décembre 2022.

54 Omega Médias, « Le rapport d'enquête sur l'attaque d'Inata, Sahel, sera remis mardi soir, 16h, à Roch Kaboré, a annoncé la présidence du Faso », 30 novembre 2021.

55 Morgane Le Cam, « Le nord du Burkina Faso sous le feu des groupes djihadistes », *Le Monde*, 22 février 2023.

56 Burkina Faso, Charte de la transition, Ouagadougou, 14 octobre 2022.

au Mali demeure même un indicateur de la détérioration de la situation sécuritaire dans ces pays. L'insécurité a continué de s'aggraver malgré les changements de gouvernement, ce qui installe ces pays dans un cercle vicieux : plus les conditions de sécurité se détériorent, plus le risque de changement anticonstitutionnel de gouvernement devient élevé. À noter toutefois que ce qui fait défaut aux pouvoirs en place, ce n'est pas la volonté de combattre les menaces. Le Burkina Faso et le Mali, dont les armées présentent les plus grandes faiblesses capacitaires comparativement à celles des autres pays de la région, parviennent à mettre en œuvre des opérations d'envergure et complexes sans le soutien de partenaires internationaux⁵⁷. Cependant, les pouvoirs issus de coups d'État ont beau être déterminés à combattre les organisations terroristes et criminelles, les résultats ne suivent pas parce que les défis de sécurité sont complexes. Il n'y a pas d'amélioration significative ni dans les ressources, les stratégies et les mécanismes de gouvernance mobilisés, ni dans les dynamiques de coopération régionale et internationale contre l'insécurité⁵⁸.

Certes, les crises politiques internes auxquelles certains pays du Sahel doivent faire face sont le signe d'un contexte politique défavorable et d'un déficit de leadership politique capable d'accumuler des victoires décisives contre l'extrémisme violent. Elles fragilisent aussi bien les politiques de sécurité des États que l'architecture de coopération multilatérale en construction dans la région depuis le lancement de la Force conjointe du G5 Sahel en 2017. Pour surmonter l'instabilité politique en cascade, les pays sont amenés à engager des ressources humaines et matérielles précieuses qui auraient dû être affectées à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, en croissance dans la région⁵⁹.

Des changements importants, et même des ruptures dans les politiques publiques des États en matière de sécurité, tant au niveau interne que régional et international surviennent souvent dans le sillage des crises politiques. Les changements de stratégie soudains, d'un régime à l'autre, empêchent l'émergence d'une stratégie cohérente pouvant limiter la progression des groupes terroristes⁶⁰. Au Burkina Faso, le pouvoir de Paul-Henri Damiba, parvenu au pouvoir en janvier 2022, avait mis l'accent sur un certain nombre d'initiatives comme les opérations militaires ciblées, le partenariat opérationnel avec la France, le dialogue avec

les groupes armés⁶¹, la démobilisation des combattants et la réconciliation nationale. Au niveau régional, le président Damiba avait développé des relations étroites avec les chefs d'État reconnus comme étant les meilleurs partenaires de la France, à savoir l'Ivoirien Alassane Dramane Ouattara et le Nigérien Mohamed Bazoum. À partir du 30 septembre de la même année, le capitaine Ibrahim Traoré ouvre une nouvelle phase dans la lutte contre l'insécurité⁶² en privilégiant l'intensification des opérations militaires, le renforcement des effectifs de l'armée⁶³, la guerre populaire contre le terrorisme avec le recrutement massif de volontaires pour la défense de la patrie (90 000), puis la mobilisation générale déclarée en avril 2023, au moyen de laquelle les autorités pourraient prendre des mesures exceptionnelles au nom de la sécurité nationale. Il faut toutefois noter que la comparaison des stratégies de ces deux pouvoirs ne se résume pas à ces facteurs de distinction. Il peut y avoir des éléments de continuité, comme la décision du pouvoir de Paul-Henri Damiba et celui d'Ibrahim Traoré de renforcer les relations bilatérales avec le Mali et le Niger.

Par ailleurs, les putschs ont tendance à porter un coup dur aux forces de défense et de sécurité des États déjà affaiblis par un grand nombre de lacunes, telles que la corruption et le déficit de transparence dans le recrutement et la promotion des soldats ainsi que la mauvaise gestion des ressources financières et matérielles. À la suite d'un coup d'État, certains officiers de l'armée proches des régimes déchus ou soupçonnés d'avoir des affinités avec ceux-ci sont marginalisés ou exclus de l'armée, ce qui augmente les divergences au sein des forces de défense et de sécurité et réduit les capacités de l'État à faire face aux insurrections. Dans sa chute après l'accession du capitaine Ibrahim Traoré, le lieutenant-colonel Paul-Henri Damiba avait demandé et obtenu un certain nombre de garanties dont sa sécurité et celle de ses partisans. Quatre officiers supérieurs ayant le grade de capitaine qui l'avaient accompagné dans son exil au Togo à la suite du coup d'État de septembre 2022 sont retournés au Burkina Faso, mais n'ont pas repris du service au sein de l'armée burkinabè, et la plupart d'entre eux sont en résidence surveillée⁶⁴. À la suite d'un coup d'État avorté, l'État et l'armée peuvent aussi se retrouver privés d'officiers. Au Niger, plusieurs officiers accusés d'avoir tenté un coup

57 Entretien à Nouakchott, août 2022.

58 Moda Dieng et Amadou Ghouenzen Mfondi, « Retrait des troupes onusiennes du Mali : ce qui va changer sur le plan sécuritaire », *The Conversation*, 12 juillet 2023.

59 Michael Shurkin, « Renforcer la stratégie sahélienne de contre-insurrection », *Bulletin de la sécurité africaine* no. 41, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 8 août 2002, p. 2.

60 Entretien à Bamako, juillet 2022.

61 À noter toutefois que la décision de dialoguer avec les groupes terroristes n'a pas commencé avec le président Damiba. En effet, en 2020 l'ancien président Roch Kaboré avait fait une entente avec certains groupes armés, dans le cadre duquel des terroristes emprisonnés ont été libérés.

62 Jeune Afrique, « Pour Ibrahim Traoré, une nouvelle phase de la guerre contre le terrorisme s'ouvre au Burkina », *Jeune Afrique*, 18 janvier 2023.

63 Avec le recrutement de 3 000 militaires et de 1 400 gendarmes.

64 Paul-Henri Damiba, dans un entretien avec Alain Foka Radio France Internationale (RFI), « Entretien avec Paul-Henri Sandaogo Damiba, l'ex-président de la transition du Burkina Faso », *RFI*, 24 février 2023.

d'État en mars 2021 ont été radiés de l'armée, puis jugés et condamnés le 24 février 2023 à des peines de prison allant de 20 ans à la condamnation à perpétuité. Ces divergences peuvent se répercuter sur les troupes de la Force conjointe qui sont des composantes de ces forces armées.

Les coups d'État ont aussi tendance à favoriser la désorganisation de l'armée et à créer un vide sécuritaire dans les zones instables. Les officiers qui se sont emparés du pouvoir s'efforcent de rallier à leur cause le reste de l'armée, dont certains membres font allégeance aux putschistes non pas par conviction, mais par crainte de représailles. L'ordre hiérarchique est également bouleversé parce que des soldats moins gradés sont installés au sommet des institutions de l'État comme c'est le cas au Mali et au Burkina Faso. Dans ce dernier, les officiers putschistes sont, pour la plupart, issus des échelons de commandement dans les régions militaires et à la tête d'unités d'élite engagées dans la lutte contre le terrorisme depuis plusieurs années. Il s'agit notamment de l'unité des forces spéciales (créée en juin 2021) avec ses sous-unités « Cobras » et « Mambas ». Au lieu de regagner leurs bases de déploiement après le coup d'État, beaucoup de membres issus de ces unités sont demeurés dans la capitale Ouagadougou pour assurer la sécurité de leurs chefs placés à la tête des institutions publiques. D'autres, des officiers principalement, sont nommés à des postes de direction dans les sociétés d'État et dans d'autres structures civiles. Par conséquent, des soldats moins aguerris et moins équipés ainsi que des volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont amenés à suppléer les unités d'élite à leurs postes dans les zones où sévit l'insécurité.

À l'échelle régionale, les crises politiques ralentissent les efforts de coopération dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel. À cause de l'instabilité politique au Tchad, mais aussi au Burkina Faso et au Mali, le G5 Sahel n'a pu organiser, en 2022, un sommet des chefs d'État pour discuter des enjeux de sécurité dans la région. Concurrément, les pouvoirs de transition font des choix de politiques internes qui fragilisent la coopération sécuritaire. Après avoir pris le pouvoir au Tchad à la suite de la mort de son père en avril 2021, Mahamat Déby décide, en août 2021, de réduire de moitié (600 soldats) les contingents tchadiens de la Force conjointe stationnés dans la région des frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cette décision, présentée par N'Djamena comme un redéploiement stratégique pour mieux faire face à la menace terroriste, répond en réalité au besoin de consolider le pouvoir de transition face aux contestations populaires et à la rébellion du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT)⁶⁵.

65 Bello Bakary Mana, « G5 Sahel, les raisons du retrait des 600 soldats », *Ialtchad*, 23 août 2021.

Dans certains pays, comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger, il y a eu une dégradation des relations entre les pouvoirs militaires et certains acteurs internationaux qui sont des partenaires clés dans la coopération, notamment dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel. Après le coup d'État de 2022 qui a porté Assimi Goïta au pouvoir, les relations entre le Mali et ses partenaires, dont la France et l'UE, se sont envenimées. Les divergences ont culminé avec la fin de l'opération Barkhane et des missions de l'UE (EUTM Mali et force *Takuba*) qui apportaient un important soutien à la Force conjointe.

Au Burkina Faso, le pouvoir d'Ibrahim Traoré a mis fin, en 2023, à la coopération entre Ouagadougou et Paris dans le cadre de l'opération française Sabre (composée de 400 militaires)⁶⁶. Dans un courrier adressé à Paris le 28 février 2023, Ouagadougou est allé plus loin en dénonçant l'accord d'assistance militaire technique conclu entre le Burkina Faso et la France le 24 avril 1961 et en demandant le « départ définitif de tous les personnels militaires français en service dans les administrations militaires burkinabè »⁶⁷. La rupture avec la France est consommée au Burkina Faso, au grand plaisir de Bamako qui a introduit les autorités burkinabè auprès de Moscou. Le premier ministre burkinabè s'est rendu en Russie en décembre 2022, via Bamako, où il a annoncé l'intention de son pays de renforcer l'axe Burkina Faso-Russie⁶⁸.

Le Niger, un des partenaires clés de l'Occident au Sahel, notamment dans le domaine de lutte contre le terrorisme et la migration, a également vu ses relations avec ses principaux partenaires — France et UE — se dégrader subitement après le coup d'État de juillet 2023. La France, qui disposait de 1 400 soldats, est priée de partir. Les réactions au changement anticonstitutionnel de gouvernement ont eu un impact sur la lutte contre le terrorisme⁶⁹. Pour contraindre le pouvoir militaire de libérer l'ancien président Mohamed Bazoum et de transférer le pouvoir aux civils, l'UE a suspendu sa coopération sécuritaire et financière avec le Niger. La France, qui a beaucoup plaidé sans succès, pour le retour de Bazoum, a mis fin temporairement à son aide au développement dans ce pays.

Ces nombreux changements au niveau national, régional

66 L'opération Sabre était chargée de mener des opérations ciblées contre les groupes terroristes au Sahel depuis 2009.

67 Lettre du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale de la République du Mali adressée au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Ouagadougou, 28 février 2023.

68 Benjamin Roger, « Burkina Faso : le voyage secret du Premier ministre à Moscou », *Jeune Afrique*, 10 décembre 2022.

69 Amanda Bisong, Leonie Jegen et Harouna Mounkaila, *Que signifie le changement de régime au Niger pour la coopération en matière de migration avec l'Union européenne?*, ECDPM, Note d'information no. 168FR, septembre 2023.

et international constituent autant de contraintes à la dynamique de coopération dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel en construction depuis quelques années.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU SAHEL ENTRE DISSENSIONS ET TENSIONS

La coopération militaire dans le cadre de la Force conjointe du G5 Sahel s'opère dans un contexte régional dynamique, changeant et extrêmement volatile. Après une période de forte mobilisation pour renforcer la coopération sécuritaire, l'heure semble être au désengagement sur fond de dissensions entre certains pays du Sahel et leurs partenaires régionaux et internationaux, ce qui rend incertain l'avenir de la coopération dans la région.

L'Union africaine et la CEDEAO

Dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, l'Union africaine (UA) n'a pu opérationnaliser l'Architecture africaine de paix et de sécurité. L'impulsion du processus de Nouakchott en 2013 et la décision de mettre sur pied des patrouilles conjointes, des unités mixtes ainsi qu'une force antiterroriste ont été sans succès⁷⁰. L'organisation a pu autoriser le déploiement de la Force conjointe du G5 Sahel en avril 2017⁷¹. Il faut dire que l'UA a été très lente à interagir avec le G5 Sahel et sa Force conjointe. L'organisation continentale n'est pas encore parvenue à lui offrir un soutien similaire à celui mobilisé auprès de la Force multinationale mixte (FMM) de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)⁷². L'UA a, dès le départ, été impliquée dans la mise en place de la FMM. Par la suite, elle a mis en place une cellule de soutien stratégique entièrement dédiée à la FMM, notamment au sein de sa Division des opérations de soutien à la paix du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité. Une équipe de soutien de l'UA composée de 14 membres, dont la mission consiste à soutenir la planification et la coordination de l'aide des partenaires internationaux pour améliorer l'efficacité opérationnelle de la force, se trouve également au quartier général de la FMM, à N'Djamena. Celle-ci reçoit également de l'UA l'aide octroyée par certains partenaires internationaux. Par

70 Nicolas Desgrais, « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective pour le Sahel », *Les Champs de Mars*, vol. 1, no. 30, 2018, p. 211-2020.

71 G5 Sahel, « [Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine autorise le déploiement de la Force conjointe](#) », Nouakchott, G5 Sahel, 17 avril 2017.

72 La FMM est composée des pays membres de la CBLT – Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad – et du Bénin.

exemple, par l'intermédiaire de l'UA, l'UE octroie à la FMM 500 000 dollars par an⁷³.

Dans les relations entre l'UA et la Force conjointe du G5 Sahel, la position personnelle de Smail Chergui⁷⁴, à l'époque commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, a été mentionnée comme une variable importante au cours du processus de recherche. Algérien et voyant d'un mauvais œil l'influence de la France sur les pays du Sahel, Smail Chergui regardait avec appréhension la création du G5 Sahel. Il aura fallu du temps et de nombreuses initiatives, aussi bien du côté de l'UA que du G5 Sahel, pour arriver à créer les bases d'une coopération entre les deux organisations. Les initiatives incluent les invitations de l'UA aux réunions des instances du G5 Sahel et la collaboration entre le Secrétariat permanent de celui-ci et la mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), notamment à travers des rencontres de réflexion sur la lutte contre le terrorisme⁷⁵. En dépit de ce rapprochement, l'UA est restée beaucoup plus dans les discours plutôt que de poser des actions.

Au lieu de soutenir la Force conjointe, qui peine à relever le défi de la lutte antiterroriste au Sahel, l'UA annonce, le 27 février 2020, le déploiement d'une force de 3 000 hommes dans la région pour une période de six mois pour aider les armées sahéniennes à mieux répondre à l'insécurité⁷⁶. Toutefois, les États intervenants et les modalités pratiques de contribution en effectifs, en matériel et en argent, n'ont pas été définis – encore moins la cohérence de cette contribution avec celles des autres acteurs engagés dans la région⁷⁷. Il faut dire que l'Architecture africaine de paix et de sécurité était dépassée par la crise sahénienne qui a révélé l'incapacité de l'UA à répondre rapidement aux défis sécuritaires sur le continent, conformément à son projet de Force africaine en attente, non encore matérialisé⁷⁸.

Comme l'UA, la CEDEAO, qui a trois de ses membres dans la Force conjointe (Burkina Faso, Mali et Niger), n'a pas encore engagé des ressources dans la coalition internationale de

73 Freedom Chukwudi Onuoha, Andrew E. Tchier et Mariana Llorens Zabala, *A quest to win the hearts and minds. Assessing the effectiveness of the Multinational Joint Task Force*, Oslo, Norwegian Institute of International Affairs, Effectiveness of Peace Operations Network (EPON), 2023.

74 Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA entre 2013 et 2021.

75 Entretiens au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, entre juillet et décembre 2022.

76 Le Monde Afrique, « L'Union africaine compte déployer 3 000 soldats au Sahel », *Le Monde Afrique*, 27 février 2020.

77 Thibault Ricci, « Crise sécuritaire sahénienne : dynamiques régionales », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, no. 837, 2021, p. 119.

78 Niagalé Bagayoko, « Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahénienne », *Revue Défense Nationale*, vol. 6, no. 841, 2021, p. 90.

lutte contre les groupes terroristes au Sahel. Le plan d'action de 2,3 milliards de dollars US sur quatre ans adopté en 2019 par l'organisation pour prévenir et lutter contre le terrorisme et les conflits intercommunautaires dans la région piétine en raison du manque de ressources et de la réticence des États sahéliens. Ceux-ci doutent de la pertinence d'une énième initiative régionale et préfèrent renforcer les capacités de celles qui existent déjà comme la Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte⁷⁹.

En revanche, la CEDEAO a été très active dans les processus de résolution des conflits politiques liés aux nombreux coups d'État survenus récemment dans ses pays membres — Burkina Faso, Guinée, Mali et Niger. Outre les mesures de sanctions contre ces pays, la CEDEAO a mené des efforts diplomatiques pour favoriser le retour de l'ordre constitutionnel, sans pour autant parvenir à inciter des transitions rapides vers des pouvoirs civils⁸⁰. À la suite des coups d'État au Niger en juillet 2023 et au Mali en 2022, l'organisation régionale a été amenée à mettre en œuvre une batterie de sanctions économiques, à fermer des frontières avec les autres membres de l'organisation et à, dans le cas du Niger, à exprimer des menaces d'intervention militaire. Le putsch au Niger apparaît comme étant le coup d'État de trop en Afrique de l'Ouest, d'autant plus que dans ce pays la situation sécuritaire n'était pas en dégradation continue comme au Burkina Faso et au Mali. Dans ses initiatives, la CEDEAO avait exigé le rétablissement du président renversé, Mohamed Bazoum, en menaçant d'intervenir militairement, mais sans succès. L'intervention militaire n'a toujours pas eu lieu et semble ne plus être à l'ordre du jour. En revanche, les menaces de la CEDEAO de mener une intervention militaire au Niger ont joué un rôle dans la création de l'Alliance des États du Sahel dont les membres (Burkina Faso, Mali et Niger) se sont engagés à se porter mutuellement assistance en cas d'agression.

Dans sa volonté de faciliter la stabilité politique dans un délai relativement court au Mali, la CEDEAO s'est heurtée à la détermination du pouvoir de transition issu du coup d'État de mai 2021 de rester plus longtemps à la tête du pays. Le bras de fer a débouché sur une série de sanctions appliquées contre le Mali en janvier 2022⁸¹, lesquelles ont considérablement contribué à la dégradation des relations entre Bamako et la CEDEAO. Certes, il y a une légère amélioration depuis la levée des sanctions en juillet 2022,

79 Sampson Kwarkye, « Le dernier plan de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO piétine », Dakar, Institute for Security Studies, février 2021.

80 Moda Dieng et Philippe M. Frowd, art. cité.

81 Fermeture des frontières terrestres et aériennes et suspension des transactions commerciales (à l'exclusion des produits médicaux et de première nécessité) entre le Mali et les pays de la CEDEAO, gel des avoirs du Mali dans toutes les banques de la CEDEAO, etc.

alors que la période de transition a fait certains compromis : réduction de la période de transition de 24 mois (jusqu'en mars 2024) au lieu des cinq ans initialement prévus, la mise en place d'un calendrier et l'adoption d'une nouvelle loi électorale. Or le mal était déjà fait. Au même moment, les relations entre le Mali et d'autres membres de l'organisation comme la Côte d'Ivoire se sont dégradées. Celle-ci est accusée par Bamako d'avoir joué un rôle important dans la décision de la CEDEAO de sanctionner le Mali.

La fin de l'opération française Barkhane

La France a joué un rôle déterminant pour l'opérationnalisation du G5 Sahel et de sa Force conjointe. Au niveau diplomatique, Paris a porté devant le Conseil de sécurité de l'ONU les différentes résolutions dont la Force conjointe a fait l'objet jusqu'ici. La France a aussi réussi à embarquer l'UE et d'autres partenaires internationaux dans la région pour apporter leur soutien au G5 Sahel et sa Force conjointe. La décision de l'UE de fournir un appui opérationnel à la Force conjointe à travers EUTM Mali a également été influencée par la France⁸².

En raison de son histoire avec les États de la région, la France a joué le rôle de « nation-cadre » dans la coordination des partenariats de sécurité entre les acteurs locaux et internationaux au Sahel⁸³. L'opération française Barkhane était le tuteur opérationnel de la Force conjointe du G5 Sahel. Pour une meilleure coordination des multiples acteurs de sécurité sur le terrain, la France assurait aussi la cohérence opérationnelle et stratégique entre la Force conjointe et les troupes internationales déployées dans la région⁸⁴.

En raison de fortes tensions entre Bamako et Paris, les troupes françaises et danoises stationnées au Mali respectivement dans le cadre de cette force et de l'opération Barkhane⁸⁵ ont été officiellement invitées à quitter le pays⁸⁶. Cela est arrivé au moment où l'UE était sur le point de renforcer le déploiement de sa force *Takuba*, placée sous

82 Lwanga Egbewatt Arrey, *Inter-institutional Linkages and Great Power Influence. The G5 Sahel, France, and the EU in Sahelian Security Governance*, Individual Thesis, Department of Government, Upsala University, automne 2022.

83 Ilan Garcia, « S'allier pour durer : nouvel axiome de la stratégie française au Sahel », *Revue Défense Nationale*, Hors-série, 2022, p. 88-89.

84 Dennis Gyllensporre, « L'opération Barkhane : au-delà du contre-terrorisme », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, no. 847, 2022, p. 9.

85 La force *Takuba* était une force opérationnelle militaire européenne dirigée par la France pour conseiller, assister et accompagner les forces armées maliennes sur le terrain, en coordination avec les partenaires du G5-Sahel et les autres acteurs internationaux.

86 Le Point Afrique, « Sahel : Que se passe-t-il autour de la Task Force Takuba », *Le Point*, 27 janvier 2022.

les auspices de la France et qui faisait partie intégrante des mesures d'intensification de l'engagement militaire annoncées le 13 janvier 2020 par Paris et les États membres du G5 Sahel lors du Sommet de Pau⁸⁷. La force *Takuba* devait permettre à la fois de renforcer la participation volontaire des pays européens à l'opération Barkhane, de desserrer la pression sur celle-ci et de répondre aux opinions françaises et sahéliennes qui attendaient des résultats concrets contre le terrorisme dans la région.

Le retrait de l'opération Barkhane et de la force *Takuba* en 2022 marque un tournant géopolitique et géostratégique majeur dans la lutte contre l'insécurité au Sahel. Ce retrait risque de conduire à l'affaiblissement opérationnel de la Force conjointe du G5 Sahel. Dans tous les cas, dans la zone de la frontière Liptako-Gourma, les groupes extrémistes violents continuent d'exploiter le vide sécuritaire laissé par le départ de Barkhane⁸⁸.

Le bilan contrasté des missions européennes

L'UE a progressivement augmenté le partenariat avec les pays du G5 Sahel avec des projets de développement, le soutien financier des initiatives de coopération et des programmes de renforcement de capacités. Plusieurs missions de formations destinées à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité ont été mises en place au Mali comme l'European Union Training Mission Mali (EUTM Mali) et l'European Union Capacity Building Mission in Mali (EUCAP Sahel Mali) ainsi qu'au Niger (EUCAP Sahel Niger).

EUCAP Sahel Mali est une mission civile de l'UE mise en œuvre en janvier 2015 pour conseiller et assister les forces de sécurité maliennes, notamment en matière de réforme du secteur de la sécurité. EUCAP Sahel Niger est aussi une mission civile lancée en 2012 et dont l'objectif est de contribuer à la mise en place d'une approche intégrée axée sur les droits de l'homme entre les différents acteurs nigériens de la sécurité, notamment dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée⁸⁹.

L'opération EUTM Mali vise à renforcer les capacités de l'armée malienne contre le terrorisme. Les missions de EUTM Mali et EUCAP Sahel Mali ont formé environ 18 000

soldats maliens, ce qui représente près de la moitié des effectifs de l'armée malienne⁹⁰. Cependant, en dépit de ces efforts de renforcement de capacités, le climat sécuritaire du pays continue de se dégrader. Les troupes maliennes du G5 Sahel qui ont bénéficié de la formation offerte par EUTM Mali n'ont pas fait preuve d'une grande efficacité. Au contraire, les forces de défense qui ont bénéficié de formation s'illustrent par des coups d'État et des exactions présumées contre les populations civiles⁹¹. Au cours des dernières années, les faiblesses des armées sahéliennes sur le terrain, en dépit des dizaines de millions d'euros engagées par les missions EUTM Mali et EUCAP Sahel Mali, montrent que l'assistance militaire européenne est soit insuffisante, soit inadaptée aux besoins opérationnels des forces de défense et de sécurité locales⁹². Dans les missions de formation européennes au Sahel, le manque d'instructeurs francophones a été observé, alors que tous les pays du G5 Sahel sont francophones. L'absence de suivi des soldats formés, les rotations très fréquentes du personnel des missions et, surtout, l'absence d'une politique claire d'équipement des unités formées ont aussi été mis en lumière. Ces phénomènes ont fini par saper la crédibilité de l'UE auprès des acteurs locaux, comme le Mali qui a décidé de se tourner vers la Russie⁹³. En représailles contre la coopération entre Bamako et le groupe Wagner, les partenaires européens ont suspendu en avril 2022 les missions de conseil et de formation des unités opérationnelles de l'armée malienne, à l'exception de la formation aux droits de l'homme⁹⁴. Le 10 janvier 2023, le mandat de EUCAP Sahel Mali est prolongé jusqu'au 31 janvier 2025 avec un budget de 73 millions d'euros⁹⁵.

Pour contrer l'influence russe dans la région, notamment après le départ de Barkhane et de l'opération *Takuba* du Mali, l'UE décide de renforcer sa position au Niger, au Burkina Faso et dans le golfe de Guinée⁹⁶. Au Niger, le mandat de EUCAP Sahel Niger, dont l'objectif est d'appuyer le secteur de la sécurité intérieure dans la lutte contre les menaces sécuritaires majeures, est prolongé jusqu'au 30 septembre 2024 avec une dotation de plus de 72 millions

87 République française, Élysée, « [G5 Sahel : conférence de presse des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Pau](#) », Paris, Élysée, 13 janvier 2020.

88 Nations unies, Conseil de sécurité, *Examen interne de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, Rapport du Secrétaire général*, New York, S/2023/36, p. 9.

89 Union européenne, Conseil de l'Union européenne, « [EUCAP Sahel Niger : mission prolongée jusqu'au 30 septembre 2024](#) », 9 septembre 2022.

90 Josep Borrell, « [La menace terroriste s'étend au Sahel](#) », *European Union External Action Service (EEAS)*, 19 août 2022.

91 Niagalé Bagayoko, art. cité.

92 Denis Tull, *Security Force Assistance under Geopolitical Stress : The EU's 'Strategic Review' of its CSDP Missions in Mali*, *Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)*, 20 juin 2022.

93 Denis Tull, *op.cit.*

94 Union européenne, European External Action Service, *Holistic Strategic Review of EUTM Mali and EUCAP Sahel Mali 2022*, Council of the European Union, 2022, p. 4.

95 Union européenne, European External Action Service, « [About EUCAP Sahel Mali](#) »

96 Union européenne, European External Action Service, *rapport cité*.

d'euros⁹⁷. En décembre 2022, l'UE a lancé la Mission de partenariat militaire au Niger (EUMPM Niger) dont le rôle consiste à renforcer la capacité des forces armées nigériennes à contenir la menace terroriste, à protéger la population et à garantir un environnement sûr et sécurisé dans le respect des droits humains⁹⁸. L'initiative peut être considérée comme un soutien indirect à la Force conjointe du G5 Sahel. Cependant, le renforcement de la coopération sécuritaire avec le Niger est compromis par le coup d'État de juillet 2023, à la suite duquel l'UE suspend sa coopération avec Niamey en exigeant la libération de l'ancien président Mohamed Bazoum, détenu par le pouvoir militaire au pouvoir, et le retour de l'ordre constitutionnel.

PERSPECTIVES

Les pays du Sahel peinent à mettre en place des initiatives multilatérales solides de lutte contre le terrorisme. Il y a plusieurs raisons à cela. L'une des raisons réside dans la nature complexe de la menace. Celle-ci s'entremêle avec d'autres enjeux sécuritaires dans un contexte régional vaste, marqué par un déficit d'infrastructures et l'enclavement de plusieurs pays – Burkina Faso, Mali et Niger. Cette configuration rend la lutte contre l'insécurité beaucoup plus difficile. Le fait que les pays ne soient pas exposés à la menace terroriste de la même manière a également été un problème. De cette réalité, il en découle des niveaux d'engagement différents, mais aussi des divergences entre les États du Sahel.

Une autre raison qui limite la coopération régionale contre le terrorisme au Sahel tient aux faiblesses financières et capacitaires des États, mais aussi des forces de défense et de sécurité de la plupart des membres du G5 Sahel. La Force conjointe doit toujours faire face au problème de financement, qui est très loin d'être résolu. En outre, trois de ses membres (Burkina Faso, Mali et Niger) ont également des forces de défense et de sécurité qui présentent beaucoup de faiblesses capacitaires. Les recherches ont montré à quel point les efforts militaires multinationaux demeurent souvent moins efficaces que la somme théorique de leurs membres respectifs, notamment à cause des lacunes dans l'agrégation des capacités et le renseignement, mais aussi en raison des problèmes de coordination entre plusieurs chaînes de commandement⁹⁹.

97 Union européenne, Conseil de l'Union européenne, art. cité.

98 Union européenne, Conseil de l'Union européenne, « [Niger : L'UE lance sa mission de partenariat militaire](#) », 20 février 2023.

99 Olivier Schmitt, « More allies, weaker mission? How junior partners contribute to multinational military operations », *Contemporary Security Policy*, vol. 40, no. 1, 2019, p. 70-84.

Au fur et à mesure que les organisations terroristes progressent, en multipliant les attaques au Sahel, l'attachement à la coopération multilatérale dans le cadre de la Force conjointe semble diminuer, du moins du côté du Burkina Faso et du Mali. Ces derniers s'appuient de plus en plus sur des initiatives individuelles, bilatérales et même trilatérales. Les personnes avec qui nous avons échangé dans ces pays estiment que les groupes terroristes ont pris de l'avance sur les États au moment où ces derniers se focalisaient sur la mise en place d'une Force conjointe qui a eu de la difficulté à acquérir une grande capacité opérationnelle¹⁰⁰. De ce sentiment d'avoir perdu du temps avec la construction d'une force *ad hoc* inachevée sur le plan opérationnel sur fond de divergences entre les pays, il en résulte un désengagement par rapport à l'approche multilatérale, du moins telle que mise en œuvre à travers la Force conjointe. Toutefois, les pays du Sahel ne semblent pas avoir perdu de vue la solidarité régionale, qui peut se matérialiser à différents niveaux. Le Burkina Faso et le Mali misent davantage sur la coopération bilatérale, qu'ils considèrent comme plus pragmatique et moins coûteuse en ressources financières. Les deux pouvoirs militaires qui se sont succédé au Burkina Faso ont fait leur premier voyage international au Mali, ce qui indique à quel point Bamako et Ouagadougou comptent sur la coopération bilatérale pour combattre l'insécurité. Pour renforcer la coopération contre le terrorisme, le Burkina Faso et le Niger ont signé un accord de coopération militaire en août 2022.

De même, l'inefficacité de la Force conjointe et de l'opération française Barkhane a contribué au fait que le Mali ait décidé de chercher d'autres partenaires comme la Russie. De ce point de vue, la présence du groupe paramilitaire Wagner devrait être vue comme une diversification des partenaires et une solution à l'inefficacité des intervenants occidentaux. Cette recherche de diversification des alliances en allant voir du côté des Russes n'est pas une aberration du point de vue du Mali qui n'a pas de contentieux avec Moscou, à la différence des États-Unis et des pays européens. Mais l'effort de guerre de la Russie sur le théâtre ukrainien nécessite la mobilisation importante de moyens humains et matériels, ce qui rend incertaine la pérennité des livraisons d'équipements militaires dont l'armée malienne a besoin pour combattre l'insécurité et restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.

Depuis le retrait du Mali de la Force conjointe, celle-ci se trouve dans une impasse et passe beaucoup de temps à négocier sa survie au lieu de s'investir pleinement dans la lutte contre les menaces sécuritaires. Après le départ du Mali, plusieurs options sont possibles pour le G5 Sahel et sa Force conjointe. Les quatre pays encore membres peuvent

100 Entretiens à Bamako, Dakar, Ouagadougou.

tenter de sauver ces plateformes de coopération en faisant en sorte que le Mali revienne en tant que membre à part entière. Cependant, tous les pays du G5 Sahel ne semblent pas avoir la même envie de voir le Mali réintégrer ces mécanismes de coopération. D'après ce que nous avons noté lors de nos entretiens avec des élites sécuritaires à Nouakchott, le retour de Bamako au sein du G5 Sahel et de sa Force militaire constitue une priorité absolue pour la Mauritanie, qui se sent plus vulnérable après le retrait du Mali¹⁰¹, et ce, en dépit d'un grand scepticisme au sein des élites sécuritaires mauritaniennes par rapport à la volonté des militaires au pouvoir à Bamako de poursuivre la coopération. Il a également été mentionné dans les entretiens que le retrait du Mali, même s'il paraissait un peu précipité, est intervenu à la suite d'un désengagement progressif de Bamako par rapport à la coopération dans le cadre du G5 Sahel¹⁰². Si cela est avéré, on ne voit pas clairement quelles promesses ou conditions pourraient amener ce pays à rejoindre le G5 Sahel et sa Force conjointe. Néanmoins, même si le Mali ne réintègre pas le G5 Sahel, il est possible d'envisager une participation à un certain nombre de programmes et de mécanismes en attendant la fin de la transition ou la résolution des problèmes liés à celle-ci¹⁰³. Il faut cependant noter qu'il y a très peu de chance que ces différentes options se réalisent si les désaccords entre le Mali et la France persistent. Il n'est pas non plus assuré que le régime malien qui sera issu de la prochaine élection présidentielle aura une approche différente du gouvernement actuel par rapport au G5 Sahel et sa Force conjointe, et ce, en raison de la crise de confiance qui persiste entre le Mali et ses partenaires régionaux, mais aussi internationaux, en ce qui concerne la sécurisation du pays et la résolution des conflits entre l'État malien et divers mouvements politico-militaires du nord.

Dans l'optique de préserver les outils de coopération difficilement mis en place au Sahel, les quatre membres du G5 Sahel peuvent poursuivre la coopération multilatérale dans un G4 ou un G4 plus (avec des pays observateurs au besoin). C'est cette option qui semble prévaloir. Entre 2022 et la première moitié de l'année 2023, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont entamé un processus de révision du concept d'opération de la Force conjointe avec une approche pragmatique qui combine opérations bilatérales et opérations multilatérales. Cependant, les défis qui ont jusqu'ici empêché la Force conjointe d'être pleinement opérationnelle demeurent. De plus, le Burkina Faso et le Niger, qui sont encore membres de la *task force*, ont créé, avec le Mali, l'Alliance des États du Sahel dans le cadre duquel ils comptent désormais concentrer leurs efforts de

lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Ce faisant, la Force conjointe, déjà au point mort, est davantage reléguée à la périphérie de l'effort de coopération régional. Pendant ce temps, la situation sécuritaire au Sahel se dégrade et devient plus préoccupante qu'elle ne l'était au moment de la création de cette force en 2017¹⁰⁴.

La mise en avant de l'approche pragmatique montre que la Force conjointe est loin d'être suffisante pour combattre militairement les menaces sécuritaires et qu'il doit y avoir beaucoup plus d'engagement, de flexibilité et d'innovation de la part des États du Sahel pour stabiliser la région. Cela est d'autant plus urgent que les organisations terroristes ont élargi leur champ d'action dans les pays côtiers dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, qui ont commencé à subir le débordement de la menace. Pour favoriser la mutualisation des efforts, ces pays et certains États du Sahel, dont le Burkina Faso, ont lancé, en septembre 2017, l'Initiative d'Accra, une structure de coopération qui s'avère moins bureaucratique et plus légère. Le Mali et le Niger ont rejoint l'initiative comme observateurs en 2019. L'Initiative d'Accra repose sur trois axes : 1) le partage d'informations et de renseignements pour lutter contre les groupes terroristes et criminels ; 2) la formation du personnel de sécurité et de renseignement ; et 3) la conduite d'opérations militaires conjointes transfrontalières. La mobilisation pour faire avancer la coopération transrégionale s'accroît à mesure que les attaques terroristes se multiplient dans les pays côtiers, notamment en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo. En novembre 2022, les chefs d'État et de gouvernement de l'Initiative réunis à Accra avaient pris la décision de rendre opérationnelle la Force multinationale mixte de l'Initiative dans un délai d'un mois. Celle-ci serait forte de 10 000 hommes, avec un budget de 550 millions de dollars.

Cependant, les difficultés qui ont empêché le décollage de la Force conjointe, comme le financement, les ressources logistiques, la coordination, la délimitation géographique des interventions, ou encore la dynamique de coopération avec les autres acteurs de la région demeurent. De nombreuses questions sont également sans réponses. Quelle serait la relation entre la Force multinationale mixte de l'Initiative d'Accra et la Force conjointe du G5 Sahel (ou ce qui en reste)? La même question se pose entre la Force conjointe et la nouvelle Alliance des États du Sahel. Comment les pays qui comptent coopérer dans le cadre de ces différentes forces vont-ils gérer leur triple appartenance dans ces mécanismes et leurs contributions en troupe ? Les pays dont les capacités des forces de défense

101 Entretiens à Nouakchott, mai 2023.

102 Entretiens à Nouakchott, mai 2023.

103 Entretien à Bamako, juillet 2022.

104 Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du G5 Sahel, dans Le Conseil de sécurité débat de la crise que connaît le G5 Sahel et des moyens d'y remédier dans un environnement de sécurité difficile », New York, Conseil de sécurité, 16 novembre 2022.

et de sécurité sont limitées, comme le Burkina Faso et le Mali, sont-ils en mesure d'intervenir sur plusieurs fronts à la fois ? Comment mettre en œuvre des interventions militaires de longue durée pour éviter que les groupes terroristes reviennent dans les territoires libérés, comme c'est souvent le cas au Burkina Faso et au Mali ?

RÉFÉRENCES

Agence de presse africaine (APAnews), « G5 Sahel : pour-quoi le Mali a retiré ses troupes? », Dakar, 16 juin 2022.

Anadolu Agency, « [Le Mali se retire de tous les organes et instances du G5 Sahel](#) », 16 mai 2022.

aNiamey.com, « [G5 Sahel : l'État-major de la Force conjointe ramené à Niamey, 14 bataillons déjà opérationnels \(ministres de la Défense\)](#) », 14 janvier 2023.

Arrey Lwanga Egbewatt, *Inter-institutional linkages and Great Power Influence. The G5 Sahel, France, and the EU in Sahelian Security Governance*, Individual Thesis, Department of Government, Upsala University, automne 2022.

Bagayoko Niagalé, « Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahélienne », *Revue Défense Nationale*, vol. 6, no. 841, 2021.

Bisong Amanda, Leonie Jegen et Harouna Mounkaila, *Que signifie le changement de régime au Niger pour la coopération en matière de migration avec l'Union européenne?*, ECDPM, Note d'information no. 168FR, septembre 2023.

Bonnecase Vincent et Julien Brachet « Les 'crises sahéliennes' entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 130, no. 2, 2013.

Borell Josep, « [La menace terroriste s'étend au Sahel](#) », *European Union External Action Service (EEAS)*, 19 août 2022.

Boulanger Philippe, « Renseignement géographique et culture militaire », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011.

Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce, *Cartographie des groupes armés non étatiques dans l'espace du G5 Sahel : cas du Mali*, Ouagadougou, mai 2021.

Desgrais Nicolas, « La Force conjointe du G5 Sahel ou l'émergence d'une architecture de défense collective pour le Sahel », *Les Champs de Mars*, vol. 1, no. 30, 2018, p. 211-2020.

Dieng Moda et Amadou Ghouenzen Mfondi, « Retrait des troupes onusiennes du Mali : ce qui va changer sur le plan sécuritaire », *The Conversation*, 12 juillet 2023.

Dieng Moda et Philippe M. Frowd, « Burkina Faso, Mali et Niger signent un pacte de défense: l'Alliance des États du Sahel en quête d'autonomie stratégique », *The Conversation*, 13 octobre 2023.

Dieng Moda, « The G5 joint force for the Sahel was set up five years ago: why progress is slow », *The Conversation*, 14 septembre 2021.

Edu-afful Fiifi *et al.*, *Shifting External Dependency. Remodeling the G5 Sahel Joint Force for the Future*, Oslo, Effective for Peace Operations Network (EPON), Norwegian Institute for International Affairs, 2022.

États-Unis, « [Congressional Research Services, Russia's War against Ukraine: European Union Responses and U.S.-European Relations](#) », Washington, 10 octobre 2023.

États-Unis, U.S. Department of States, « [U.S. Security Cooperation with Ukraine](#) », 27 juin 2023.

G5 Sahel, « [Lancement du programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel](#) », Nouakchott, 15 octobre 2022.

G5 Sahel, « [Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine autorise le déploiement de la Force conjointe](#) », Nouakchott, G5 Sahel, 17 avril 2017.

G5 Sahel, « [Les États Unis d'Amérique octroient un important lot de matériels divers au contingent mauritanien de la Force Conjointe du G5 Sahel](#) », 26 juillet 2019.

G5 Sahel, « [Signature d'un contrat de fourniture de matériels roulants au profit de la Force Conjointe du G5 Sahel](#) », 21 août 2019.

Gallo Juliette, « [Breaking the cycle : Military coups in West Africa](#) », The Fund for Peace, 8 juillet 2022.

Garcia Ilan, « S'allier pour durer : nouvel axiome de la stratégie française au Sahel », *Revue Défense Nationale*, Hors-série, 2022.

Gyllensporre Dennis, « L'opération Barkhane : au-delà du contre-terrorisme », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, no. 847, 2022.

International Crisis Group, « Mali: éviter le piège de l'isolement », Briefing Afrique no. 185, Dakar, 9 février 2023.

International Crisis Group, *Frontière Niger-Mali : Mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Rapport 261, 12 juin 2018.

International Crisis Group, *Nouveaux modes de financement de l'UE en faveur de la paix et de la sécurité africaine*, Rapport Afrique no. 297, Bruxelles, 14 janvier 2021.

Jeune Afrique, « Pour Ibrahim Traoré, une nouvelle phase de la guerre contre le terrorisme s'ouvre au Burkina », *Jeune Afrique*, 18 janvier 2023.

Koné Hassane, « Options for reviving security cooperation in the Sahel », Dakar, Institute for Security Studies (ISS), *ISS Today* 14 novembre 2022.

Kwarkye Sampson, « Le dernier plan de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO piétine », Dakar, Institute for Security Studies, février 2021.

Lagneau Laurent, « [La Force conjointe du G5 Sahel souffre toujours de déficits capacitaires importants, selon l'ONU](#) », *Opex360.com*, 21 mai 2021.

Le Cam Morgane, « Le nord du Burkina Faso sous le feu des groupes djihadistes », *Le Monde*, 22 février 2023.

Le Monde Afrique, « L'Union africaine compte déployer 3 000 soldats au Sahel », *Le Monde Afrique*, 27 février 2020.

Le Point Afrique, « Sahel : Que se passe-t-il autour de la Task Force Takuba ? », *Le Point*, 27 janvier 2022.

Lefaso.net, « [G5 Sahel: la réunion des ministres recommande un soutien actif au Burkina Faso](#) », 11 janvier 2023.

Maliweb, « [Abdoulaye Diop : 'Il y a des tentatives pour empêcher le Mali d'assurer la présidence'](#) », 23 mai 2022.

Mana Bello Bakary, « [G5 Sahel, les raisons du retrait des 600 soldats](#) », *laltchad*, 23 août 2021.

MINUSMA Hebdo, « Stabilisation, sécurité, élection : l'ONU accompagne », *bulletin hebdomadaire d'information de la MINUSMA*, no. 116, juin 2018.

Nations Unies, Conseil de sécurité, *Examen interne de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, Rapport du Secrétaire général*, New York, S/2023/36.

Nations Unies, Conseil de sécurité, *Force conjointe du Groupe de 5 pays pour le Sahel, Rapport du secrétaire général*, S/2021/442, 10 mai 2021.

Omega Médias, « Le rapport d'enquête sur l'attaque d'Inata, Sahel, sera remis mardi soir, 16h, à Roch Kaboré, a annoncé la présidence du Faso », 30 novembre 2021.

Onuoha Freedom Chukwudi, Andrew E. Tchier et Mariana Llorens Zabala, *A quest to win the hearts and minds. Assessing the effectiveness of the Multinational Joint Task Force*, Oslo, Norwegian Institute of International Affairs,

Effectiveness of Peace Operations Network (EPON), 2023.

Pobee Martha Ama A., « [Remarks to the Security Council on Peace and Security in Africa: Joint Force of the Group of Five for the Sahel](#) », New York, Nations Unies, 16 novembre 2022.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Uncertain times, unsettled lives Shaping our future in a transforming world, Human development report*, Washington, 2022.

Radio France Internationale (RFI), « Entretien avec Paul-Henri Sandaogo Damiba, l'ex-président de la transition du Burkina Faso », *RFI*, 24 février 2023.

Radio France Internationale (RFI), « Tchad : les autorités affirment avoir déjoué une tentative de coup d'État en décembre », *RFI*, 5 janvier 2023.

République du Mali, Bureau du vérificateur général, *Acquisition d'un aéronef et fournitures aux forces armées maliennes de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation (HCCA), ainsi que de véhicules et pièces de rechange*, ministère de la Défense et des Anciens combattants, Bamako, octobre 2014.

République du Niger, Inspection générale des armées, *Rapport sur le contrôle a posteriori des marchés publics au ministère de la Défense nationale*, Niamey, 29 mars 2019.

République française, Élysée, « G5 Sahel : conférence de presse des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Pau », Paris, Élysée, 13 janvier 2020.

Ricci Thibault, « Crise sécuritaire sahélienne : dynamiques régionales », *Revue Défense Nationale*, vol. 2, no. 837, 2021.

Roger Benjamin, « Burkina Faso : le voyage secret du Premier ministre à Moscou », *Jeune Afrique*, 10 décembre 2022.

Schmitt Olivier, « More allies, weaker mission? How junior partners contribute to multinational military operations », *Contemporary Security Policy*, vol. 40, no. 1, 2019, p. 70-84.

Shurkin Michael, « Renforcer la stratégie sahélienne de contre-insurrection », *Bulletin de la sécurité africaine* no. 41, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 8 août 2002.

Tchadinfos, « Le Comité national de coordination des actions du G5 Sahel a présenté ses condoléances aux familles des victimes des différentes attaques contre les forces de défense et de sécurité conjointes du G5 Sahel

dans le Sahel », 19 décembre 2019.

Tull Denis, *Security Force Assistance under Geopolitical Stress : The EU's 'Strategic Review' of its CSDP Missions in Mali*, Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP), 20 juin 2022.

Union européenne, Conseil de l'Union européenne, « [EUCAP Sahel Niger : mission prolongée jusqu'au 30 septembre 2024](#) », 9 septembre 2022.

Union européenne, Conseil de l'Union européenne, « [Niger : L'UE lance sa mission de partenariat militaire](#) », 20 février 2023.

Union européenne, European External Action Service, [About EUCAP Sahel Mali](#), 15 septembre 2021.

Union européenne, European External Action Service, *Holistic Strategic Review of EUTM Mali and EUCAP Sahel Mali 2022*, Council of the European Union, 2022.

Van Offelen Catherine, « [Terrorisme au Sahel: l'exception mauritanienne](#) », *Conflicts*, 22 août 2022.

À PROPOS DES AUTEURS

Moda Dieng est professeur agrégé et co-directeur de l'École d'études de conflits de l'Université Saint-Paul. Il travaille principalement sur les questions politiques, de paix et de sécurité en Afrique.

Amadou Ghouenzen Mfondi est docteur en études de conflits à l'Université Saint-Paul. Il est chargé de cours et chercheur sur les problématiques de paix et de sécurité.

Philippe M. Frowd est professeur agrégé à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

Chaire Raoul-Dandurand | UQAM
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca